

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONT DE MARSAN - 4002 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 22/07/2025 - 2996 - 2019 B 00558 - 878 702 968 - 40.64

Désignation de l'entreprise		SAS 40.64		470 Avenue Georges Sabde		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				40280 ST PIERRE DU MONT			
SIRET		8 7 8 7 0 2 9 6 8 0 0 0 1 6		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	15 000	016	7 838	7 163	8 663
	Immobilisations corporelles*	028	31 644	030	16 864	14 780	8 952
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	46 644	048	24 702	21 943	17 614
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	7 207	070	7 207	21 204	
		072	1 168	074	1 168	1 819	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	16 273	086	16 273	17 377	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	24 647	098	24 647	40 400	
	Total général (I + II)	110	71 291	112	24 702	46 590	58 014
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000	10 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	1 000	1 000			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	23 230	23 256			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	(16 613)	(25)			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	17 617	34 230			
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	150				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 959	9 232			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169) 2 824)	172	14 652	13 436			
	Comptes courants d'associés	173	5 579	244			
	Autres dettes	175	632	872			
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	28 972	23 784			
Total général (I + II + III)				180	46 590	58 014	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 40.64		Exercice N clos le 31/12/2024		Exercice N-1 clos le 31/12/2023		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215		214			
			intracommunautaires	217		218	141 289	148 539	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	2 053		221	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	143 342		148 761	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	9 659		18 082	
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	6 677		1 545	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 3 957 - immobilier :)				242	44 392		39 430	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 353		244	2 197		1 966	
	Rémunérations du personnel *				250	51 166		46 572	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	29 197		26 742	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255			254	5 672		5 284	
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	9 969		9 163	
			260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	158 929		148 786	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(15 586)		(25)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280				
	Produits exceptionnels (IV)				290				
	Charges financières (V)				294				
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		347		300	1 026			
			348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(16 613)		(25)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	180			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquiés)	138
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992	
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993	
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Rurales Revitalisation (ZFRR)	181	
dont divers { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641	
		643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352			354	16 433	
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * 6 683 dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370			372	16 433	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

40.64

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 470 Avenue Georges Sabde
40280 SAINT PIERRE DU MONT
878 702 968 RCS MONT DE MARSAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 AVRIL 2025

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à SEIZE MILLE SIX CENT DOUZE EUROS QUATRE-VINGT-SEPT (16 612,87 €) de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -16 612,87 euros

PRELEVEMENT SUR LES RESERVES :

- sur le compte « autres réserves » 16 612,87 euros

Qui s'élèvera ainsi à 6 617,42 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 AVRIL 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CERTIFIE CONFORME

Le Président
Pascal HULL

